

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 février 2024

OBJET : Compte administratif et compte de gestion du budget principal et affectation des résultats

L'An deux mille vingt quatre

Le vingt-six février,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Au foyer de la commune de Lasserre de Prouille,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 20 février 2024

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

Présents : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Thierry CADENAT, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Christian OURLIAC, Paul PAINCO, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Absents et excusés : Bernard BREIL, Régis BRUTY, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Sarah DANJOU, Florence FOURRIER, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Catherine LASSALLE, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER.

Avant donné pouvoir : Bruno BERTRAND à Jacques DANJOU, Muriel DENUC GUICHET à Pascale RASTOUIL, Claudie FAUCON MEJEAN à André CATHALA, Florian GRIMMONPRE à Jérôme DARFEUILLE, Maryse LALA-LAFFONT à Serge SERRANO, Hélène MARTY à Marie-Hélène BOYER.

L'exposé du compte administratif du budget principal 2023 réalisé, les évolutions des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement et d'investissement exposées et argumentées, il est proposé au conseil communautaire :

- De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget principal,

- D'approuver le Compte Gestion établi pour l'exercice 2023 par le Trésorier principal,

- D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget principal et les résultats suivants, présentés ci-dessous,

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

La balance générale du compte administratif 2023 du budget principal fait apparaître les chiffres suivants:

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	9 993 947,05	10 613 965,86	620 018,81
	Section d'investissement	1 480 507,51	1 664 423,85	183 916,34
Report de l'exercice N-1	Section de fonctionnement		1 894 255,76	1 894 255,76
	Section d'investissement	843 777,34		-843 777,34
Total réalisations et reports	Section de fonctionnement	9 993 947,05	12 508 221,62	2 514 274,57
	Section d'investissement	2 324 284,85	1 664 423,85	-659 861,00
Restes à réaliser reporter en N+1	Section de fonctionnement			0,00
	Section d'investissement	836 214,13	510 511,10	-325 703,03
Résultat Cumulé	Section de fonctionnement	9 993 947,05	12 508 221,62	2 514 274,57
	Section d'investissement	3 160 498,98	2 174 934,95	-985 564,03

Considérant le besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser de la section d'investissement, soit – 985 564,03 €, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068) pour 985 564,03 €. Report à la section de fonctionnement (002) - Excédent 1 528 710,54 € Report à la section d'investissement (001) - déficit – 659 861 €.

Après que le Président ait quitté la salle afin que l'assemblée puisse délibérer, ce dernier ne prenant pas part au vote,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

à l'unanimité, après en avoir délibéré

pour : 39, contre : 0, abstention : 0

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget principal,
- **APPROUVE** le Compte Gestion établi pour l'exercice 2023 par le Trésorier principal, du budget, principal,

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 011-200035707-20240226-D202402_02-BF

- **APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget principaux suivants présentés ci-dessus,
- **AFFECTE** les résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget principal 2023, tel que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



Le secrétaire de séance



Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 01/03/2024 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 04/03/2024



